

2024-01/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 janvier

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Pascale AUGUET-OTTAVY, Corine GUIGNON, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENING, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC.

Absents excusés : Sandrine BUIRON (Karine CACHELEUX), Marie MEYER (Jean-Luc ANTONINI, Laurent DENIS (Jean-Christophe BERTIN), Aurélie COURANT (Christiane TANZI, Isabelle DERBES (Céline PELLISSIER), Jacques BERENGER (François CAVALLIER)

Absents : Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS 15

VOTANTS 21

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB VTT DU
CA PEYMEINADE**

Monsieur le Maire informe le conseil que le CA Peymeinade organise une importante manifestation sportive de VTT le 10 février 2024 intitulée « Les ruelles de Callian ».

Monsieur le Maire propose, compte-tenu de l'importance de cette manifestation et de ses retombées pour le centre village de la commune, d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 750€ au club VTT du CA Peymeinade.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le versement d'une subvention de **750€** au club VTT du CA Peymeinade dans le cadre de l'organisation de la manifestation sportive de VTT le 10 février 2024 intitulée « Les ruelles de Callian ».

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,



Le Maire



Secrétaire de séance

